



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Commune de Mouy

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU
21 JUILLET 2020**

OBJET : Bilan des cessions et acquisitions des immobilisations 2019.

L'an deux mil vingt,
le vingt-un juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en
séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Madame BRETON (arrivée à 19h15), Monsieur HAUTDEBOURG, Madame RIVIÈRE, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT (départ à 20h47), Monsieur TERRIER, Madame SEBIH, Monsieur BARRIER, Madame BOUZAKNOUN, Monsieur NÉRIN, Madame LENOIR, Monsieur CORTÈS, Madame MOREL, Monsieur KANOUTÉ, Madame LACROIX, Monsieur FEBVAY, Madame BÉRAULT, Monsieur LAMAAZI, Mesdames ROUXEL et CROS, Monsieur DERUEM (arrivé à 19h20), Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI et Madame SÉNÉCHAL.

Etaient absents :

Monsieur LOUIS, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame BRETON.
Monsieur VERCOUSTRE, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur LAMAAZI.
Madame DELAFONTAINE, absente excusée ayant donné pouvoir à Madame SÉNÉCHAL.

Monsieur BOURGEOIS, absent excusé.

Madame Céline LENOIR est désignée secrétaire.

Bilan des cessions et acquisitions des immobilisations 2019.



Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2241-1 et L.2242-2 ;

Considérant qu'il est fait obligation aux communes de plus de 2000 habitants de dresser un bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières effectuées pendant l'exercice budgétaire retracé par le compte administratif ;

Vu la loi n°95 du 08 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de service public, dont l'objet est d'apporter une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par les collectivités locales et leurs établissements publics de coopération intercommunale ;

Considérant que, dans ce but, l'assemblée délibérante doit débattre au moins une fois par an sur le bilan des acquisitions et cessions effectuées par la collectivité ;

Considérant que le bilan des acquisitions et des cessions est le suivant ;

TABLEAU RECAPITULATIF DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES 2019 DE LA COMMUNE

NATURE	LOCALISATION	ACQUEREUR	PRIX
Cessions immobilières en 2019			
Vente d'une parcelle agricole	Lieudit « le calvaire »	M. FLAMME Hervé	200 €
Vente d'une ancienne boucherie	58 rue du Gal Leclerc	SCI ARNOTOM	81 000 €
Vente d'un délaissé de voirie	5013 F rue du Bois Petit	Epoux DEMONCEAUX	1225 €
Vente d'un délaissé de voirie	5013 F rue du Bois Petit	M. LANCELIN Enrique	1052 €
Acquisitions immobilières en 2019			
Néant			

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

Délibère

Article 1 : Prendre acte du bilan présenté.

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, à Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Mouy pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.



Nombre de votants : 28

Pour : 25

Contre : 3

Abstention : 0

Adopté à la majorité

Date de convocation : 10/07/2020

Date de l'affichage : 23/07/2020

N° : 47/20

